

Termes-d'Armagnac - Bilan 2017 de l'Académie médiévale

Année très active mais avec moins de visiteurs



Termes-d'Armagnac - Bilan 2017 de l'Académie médiévale

L'assemblée générale de l'Académie médiévale et populaire de Termes a eu lieu vendredi 30 mars à la Tour de Termes. Thibault Renaudin, président de l'association, a présenté le rapport d'activité.

Il s'en dégage une impression partagée, entre la satisfaction de l'association pour l'énorme travail d'amélioration accompli et la déception provoquée par la baisse de fréquentation de 17 %.

De gros efforts

En effet, de gros efforts ont été faits en 2017 pour rendre le site plus attractif : le nombre et la diversité des animations ont été fortement accrus ; comme les soirées cabaret pendant la saison d'hiver, la chasse aux œufs de Pâques, les Journées du patrimoine, le stage d'escrime, le stage de danse médiévale, Halloween et Noël à la Tour, les Médiévales (1746 visiteurs) etc.

Noter que les spectacles médiévaux ont donné beaucoup de travail aux costumières (1).

Sans oublier les événements récurrents que sont les ateliers pédagogiques (170 enfants), les spectacles médiévaux (Un puits dans le Pacherenc ! et Les Folles vendanges d'Augusta [à Viella] – tous deux de Jean-Louis Le Breton) et Saint-Mont vignoble en fête. Et aussi les premières Portes ouvertes.

En outre, la disparition de Roger Robledo, vice-président de l'Académie, très actif pour le bien de celle-ci, a ajouté de la morosité à l'année 2017.

Le site Internet a reçu 521 699 visites pour 2 743 549 pages vues. Il y a 1 384 abonnés à la page Facebook et 334 followers au compte Tweeter.

Le personnel comprend 3 employés et 3 volontaires du service civique. L'association a des partenaires publics (collectivités locales et associations) et 118 partenaires privés.

Les finances

Compte tenu de la baisse de fréquentation – qui est générale en 2017 dans toute la France – les comptes sont honorables : ils accusent un déficit de 4 940 euros contre un excédent de 2 021 euros en 2016. Un résultat obtenu malgré la baisse des aides de la Région et de département. En revanche, Michel Petit, président de la Communauté de communes Armagnac-Adour, assure que la CCAA maintient sa subvention de 5 000 euros et Joël Boueilh, président de Producteurs Plaimont, confirme que la convention entre les deux organisations va être renouvelée. Et la municipalité fait son possible (Danielle Renaudin, maire de Termes-d'Armagnac, se dit désolée d'avoir dû réduire le soutien au projet de réhabilitation du site (2). Le budget 2018 est donc prévu à l'équilibre, sans excédent ni déficit.

Projets 2018

Le projet majeur, c'est le début des travaux de réhabilitation du site. Pour cela, des fouilles préventives vont commencer ce printemps. Et, à la fin de l'été, on s'attellera aux nombreux projets qui sont dans les cartons :

entretien de la motte castrale avec l'aide la Guilde bâtarde,

réparation des palissades Nord,

fabrication de matériel pour les spectacles de joute,

création d'un atelier mutualisé en coopération avec la municipalité.

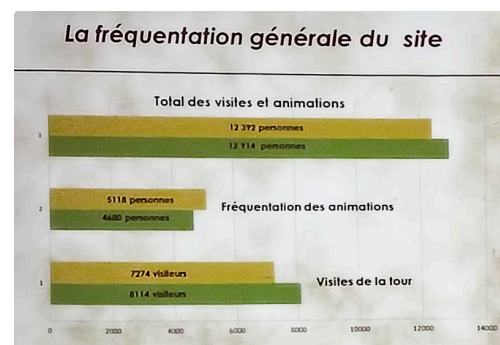
fabrication et mise en place d'une signalétique en bois sur le site,

fabrication de matériel de scène pour les différents spectacles.

L'année 2018 s'ouvre avec deux exigences contradictoires : dépenser moins et multiplier les animations. Le président estime que l'association connaîtra encore deux ou trois années difficiles avant que les efforts actuels pour que le site devienne un « must » du tourisme dans le Sud-Ouest.

N.B. - La photo du haut de page a été communiquée par Christine Leducq. On y voit Thibault Renaudin, Danielle Renaudin, Michel Petit et Joël Boueilh.

(1)Michelle Komazenko, Martine Minuissi, Colette Iarrouy et Christine Dupouy. (2) Montant des subventions : Fonds européens : 4 000 euros ; Département : 3 500 euros ; Région : 3 000 euros ; Commune : 1 000 euros ; autres communes : 482 euros.



En jaune, les chiffres de 2017 - Document projeté par l'Académie et communiqué par Christine Leducq